



## AGIR AUX COTES DES TRAVAILLEURS FRONTALIERS

### Plus de justice fiscale

Lors de la campagne pour l'élection présidentielle, François HOLLANDE a pris des engagements pour plus de justice fiscale et sociale vis-à-vis de tous les revenus, du patrimoine, du capital et du travail.

L'UMP a fait circuler une information concernant l'imposition des travailleurs frontaliers exerçant à l'étranger, au Grand Duché de Luxembourg et en Belgique, par exemple. Mais c'était la proposition du candidat SARKOZY, copiée sur le modèle américain, qui aurait pénalisé les dizaines de milliers de français travaillant au Luxembourg.

**Christian ECKERT** défend une autre position, celle de François HOLLANDE :

**Chacun continue à payer ses impôts sur le revenu selon les règles et dans le pays où il travaille, quelle que soit sa nationalité et ceci afin d'éviter une double imposition.**

C'est d'ailleurs écrit clairement dans la convention franco-luxembourgeoise.

**Christian ECKERT** défend la justice fiscale en demandant une renégociation de certaines conventions fiscales, mais pour les seuls français **résidant** à l'étranger et exclusivement sur la fiscalité du patrimoine et des sociétés.

En aucun cas, le principe d'imposition des revenus du travail, avec les modalités et dans le pays où ils sont perçus ne sera remis en cause !

Rien ne changera donc pour les travailleurs frontaliers.

### Les dessertes ferroviaires

Dans le cadre de la mise en place du Schéma de Mobilité Transfrontalière (SMOT), et avec l'appui du Président du Conseil Régional de Lorraine et de l'Etat Luxembourgeois, **Christian ECKERT** et son suppléant **Jean Marc FOURNEL**, aujourd'hui Conseiller Régional, ont obtenu la mise en place de 7 A/R vers le Luxembourg dont 1 au départ de Longuyon et 2 A/R vers Belval Thionville Metz.

**Christian ECKERT** poursuivra son travail auprès de l'autorité organisatrice de transport pour amplifier les dessertes favorables au déplacement des frontaliers.

### Prestations sociales

**Christian ECKERT** est membre de la Commission Inter Gouvernementale Franco-Luxembourgeoise mise en place en 2010.

Sous le Gouvernement Fillon, cette commission ne s'est malheureusement réunie qu'à deux reprises.

**Christian ECKERT** a demandé lors de ces deux réunions que soient mises à l'ordre du jour les questions liées aux prestations sociales : Allocations différentielles, prestations dépendance, système de retraite pour les carrières mixtes...

Aujourd'hui, cette commission sera présidée par un Ministre de la majorité Présidentielle, dont **Christian ECKERT** fera partie. Il demandera l'étude de ces questions lors des prochaines commissions inter gouvernementales.

**DONNONS UNE MAJORITE AU CHANGEMENT**